



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre la radicalisation - Manifestations sportives - Agents de sécurité

Question écrite n° 21879

Texte de la question

M. Guy Teissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les suites qu'entend donner le Gouvernement sur le rapport d'information parlementaire relatif aux services publics face à la radicalisation. La France aura à accueillir la Coupe du monde de rugby en 2023 et les jeux Olympiques en 2024, notamment à Marseille. À ces occasions, des dizaines de milliers d'agents de sécurité seront recrutés. Or le seul criblage fait à l'embauche est celui du casier B2, sur lequel apparaissent les seuls délits de droit commun. Aussi, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement pour répondre à cet enjeu de sécurité majeur.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21879

Rubrique : Services publics

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juillet 2019](#), page 6826

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)